

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires ;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1<sup>er</sup> novembre.)

## Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir, Omnibus.  
3 — 52 — — Express.  
3 — 32 — — matin, Express-Poste.  
9 — — — — Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

## Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat. Express.  
11 — 51 — — matin, Omnibus.  
6 — 6 — — soir, Omnibus.  
9 — 44 — — Direct-Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 15 minut. matin, March.-Mixte.  
8 — 7 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. «  
Six mois, — 10 » — 13 «  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

L'Angleterre, justement préoccupée des progrès réalisés par notre marine, cherche, personne ne saurait l'en blâmer, à maintenir sa supériorité, par tous les moyens possibles. Nous devons donc, de notre côté, ne négliger aucun des renseignements qui nous viennent de l'autre côté du détroit, sur cette importante matière. C'est à ce titre que nous croyons utile de révéler quelques-unes des indications qui nous sont transmises aujourd'hui par les journaux anglais qui publient un discours de l'amiral Napier, dont on ne saurait contester l'autorité en ce qui concerne les constructions maritimes.

Dans une séance tenue mercredi dernier, M. E. J. Reed a lu à la société des arts « un travail sur les modifications que les bâtiments de la marine royale ont subi pendant le siècle actuel, sous le rapport de leurs dimensions, de leur forme, de leurs moyens de propulsion et sur leur puissance comme moyen d'attaque et de défense. » M. Reed a commencé par faire observer que la science de l'architecture navale avait été poussée si loin sur le continent, et tellement négligée en Angleterre pendant le siècle dernier, que les formes, les dimensions et la vitesse des vaisseaux de la marine anglaise étaient le plus souvent inférieures à celles des vaisseaux de toutes les nations avec lesquelles on avait eu à lutter.

M. Reed a posé en fait que la flotte anglaise des vaisseaux à vapeur à hélice se composait de 51 vaisseaux de ligne, armés chacun de canons obusiers de 8 pouces et de canons de 32 à projectiles solides. L'amiral Napier, relevant cette déclaration, a fait observer que M. Reed avait sans doute voulu dire qu'on avait construit et mis à l'eau 51 vaisseaux de ligne, et non pas que cette force fût prête à servir aujourd'hui. Je désirerais bien sincèrement, a-t-il ajouté, que ce fût, car alors toutes les craintes d'invasion seraient sans fondement. Je crois que nous n'avons pas plus de la moitié de ces vaisseaux. — M. Reed a dit que ce dont on avait le plus besoin c'était une flotte de la Manche bien équipée et qu'avec cela on pouvait défier toutes les puis-

sances de l'Europe. L'amiral Napier a partagé cette opinion, mais en ajoutant que cette flotte devait être montée par des marins véritablement capables. « Si le gouvernement, a-t-il dit, avait ce nombre de vaisseaux, bien équipés, avec de véritables hommes de mer, et non avec des hommes ramassés dans les rues, il n'y avait aucune difficulté, en cas d'événement, à ce qu'elle fût augmentée et portée jusqu'à vingt.

L'amiral, continuant à exposer ses vues, pense qu'en agissant comme il vient de l'indiquer, on pourrait être prêt à affronter tout événement. En cas de guerre, un avertissement serait transmis par chaque vaisseau de la Manche, à la réserve qui, alors, donnerait une flotte de vingt vaisseaux de ligne équipée de 450 hommes chaque et leur complément serait fourni par 250 soldats de marine et 100 officiers et jeunes garçons qui seraient toujours tenus à la disposition de l'amiral. Il y a, en outre, 700 garde-côtes qui peuvent être portés à 10,000, et il y a, dans les divers ports de mer, neuf vaisseaux rasés inutiles, qui pourraient les recevoir. Quant aux vaisseaux de ligne à voiles, sir Charles Napier les considère comme n'étant plus désormais que des masses de bois perdu.

Il résulte, en somme, des déclarations sanctionnées par la société des arts et du travail, que les hommes de science, dont la parole est la plus écoutée à Londres, opinent dans le sens d'une amélioration immédiate du matériel de la flotte anglaise et d'une extension considérable du nombre de ses bâtiments armés. Reste à savoir maintenant si la majorité des Communes entrera dans cette voie. — Havas.

Le message du Président des Etats-Unis, que l'on attendait aujourd'hui, à Paris, n'est pas arrivé; mais nous trouvons dans le *Morning-Herald* le résumé suivant des passages les plus remarquables de ce document :

« Le message s'occupe principalement des affaires intérieures; quant à ce qui concerne les relations extérieures son langage est pacifique, en exceptant toutefois le Paraguay et le Mexique.

» Le Président se réjouit de l'abandon, fait par l'Angleterre, du droit de visite, et annonce que le nouveau ministre actuel d'Espagne est muni de pleins pouvoirs pour régler les difficultés du Mexique. Il espère que les libéraux de ce pays reconquerront bientôt le pouvoir et établiront un gouvernement stable, faute de quoi, les Etats-Unis prendraient possession d'une partie de ce pays pour indemniser leurs citoyens des pertes par eux éprouvées. Il propose que les Etats-Unis occupent militairement Sonora et Chichiazna; afin de s'opposer aux incursions des Indiens hostiles dans Ariosina. « Cuba doit nous appartenir, » dit-il, et il recommande d'en faire l'acquisition, ce qui est conforme à la doctrine de Monroc, que le secrétaire Cas's avait annoncé précédemment devoir servir de base dans les négociations de l'Amérique centrale.

» Le Président a l'espoir et croit pouvoir donner l'assurance que les difficultés survenues avec le Paraguay seront réglées sans effusion de sang. Il prend la défense de la non coopération du ministre américain avec l'Angleterre et la France dans le traité Chinois, enfin il propose des modifications au tarif actuel, en remplaçant les droits *ad valorem*, par des droits spéciaux. — Havas.

D'après ce qu'on dit, en Angleterre, quelques personnes assurent que les négociations pour la formation d'une banque nationale de Turquie n'ont pas été abandonnées et que les personnes intéressées se croient toujours certaines de réussir. Toutefois les avis venus de Constantinople annoncent qu'une crise ministérielle est proche et que Fuad-Pacha prendra probablement la direction du ministère, et on paraît conserver l'espoir que la concession sera immédiatement accordée sans qu'il soit besoin d'une nouvelle intervention. Ceux qui prêtent leur appui à la banque ottomane, dont les directeurs ont refusé de prendre part à l'organisation de l'établissement s'ils ne sont pas les maîtres d'exercer complètement le contrôle, continuent néanmoins d'affirmer qu'il peut arriver qu'ils soient chargés de tout l'arrangement et qu'après tout ils soient autorisés à terminer les affaires qui se ratta-

## FEUILLETON

## LE CORDONNIER

## DE LA RUE DE LA LUNE.

(Suite.)

— Nous vivons dans un temps où l'invulnérabilité du domicile n'est point respectée... où les visites domiciliaires sont communes...

— Oui, c'est Camille Desmoulins qui les a fait décréter et cela lui a porté malheur.

— Comme les tribunaux révolutionnaires à Danton.

— Mais, continua le père Michel, si l'autorité peut entrer chez nous, nous pouvons, de notre côté, prendre les précautions nécessaires pour déjouer son inquisition. Restez ici, Monsieur, restez chez moi.

— Ce serait vous compromettre et payer par l'ingratitude le service que vous m'avez rendu.

— Et si je vous supplie de rester au nom de ce service... Aux yeux de mes voisins, je passe pour un patriote éprouvé; il faut bien parler le langage du temps où l'on vit, quand on ne peut faire autrement. Je ne vous laisserai pas partir; ce serait gâter mon ouvrage. Je suis Breton; j'ai mis dans ma tête que je vous sauverai, et quand un Breton a conçu un projet, le diable lui-même ne le ferait pas changer.

— Vous êtes Breton, dites-vous? demanda l'étranger.

— Autant que peut l'être un pauvre diable né auprès de Clisson.

— Et moi, je suis de Légé.

— Là! quelque chose me le disait, à la manière dont je vous ai vu travailler. Ah! faut être juste, vous alliez bien. Je vous cacherais, vous dis-je, et de telle façon, que personne ne vous découvrirait!

— Mais comment?

— Vous allez voir.

Le père Michel marcha vers le mur, poussa un bouton; le mur sembla se fendre, et une porte glissa silencieusement dans sa rainure, laissant voir une petite chambre pauvrement meublée, mais tenue avec une propreté qui révélait la main d'une femme. Prenant son flambeau, il fit entrer l'étranger, lui montra son domicile, et, faisant jouer un ressort, il mit en évidence une fenêtre, masquée par une jalousie, et qui permettait de renouveler l'air.

— Cette chambre n'est pas grande, dit le Breton, mais elle est sûre... Il suffira d'y transporter quelques vivres... et vous pourrez y attendre tranquillement que l'orage soit passé.... C'est une prison, je le veux bien, mais elle vaut mieux que celle que le Directoire vous donnerait!

— Brave homme! murmura l'étranger avec attendrissement.

Puis, en examinant la retraite qui lui était destinée, ses regards tombèrent sur un portrait accroché au mur.

— Ah! dit-il, un portrait de femme!

— C'est l'image d'une sainte, hélas! Elle n'est plus... la République ne pouvait lui pardonner d'être noble, d'être bonne, d'être bienfaisante!

— Oh! les monstres! s'écria l'inconnu en levant le flambeau pour examiner la peinture.

A peine l'eût-il regardée qu'il resta frappé de stupeur. Il lui semblait qu'il rêvait. Il fut pris d'un tremblement convulsif, la lumière vacilla dans ses mains, et il serait tombé si Michel ne l'eût retenu.

— Qu'est-ce donc? demanda le cordonnier dans son étonnement.

— D'où vous vient ce portrait? s'écria l'inconnu d'une voix oppressée. Connaissez-vous la personne qu'il représente?

— Il n'appartient pas à un pauvre diable comme moi, à un ouvrier laborieux qui gagne son pain à la sueur de son front, de dire qu'il connaît ou qu'il a connu une aussi illustre dame. Je sais seulement que c'était une sainte, qu'elle n'a vécu que pour faire le bien, et que des bourreaux l'ont tuée parce que la noblesse, la vertu étaient autant de crimes qu'ils ne pouvaient pardonner.

— Ah! oui, c'est cela, c'est bien cela! murmura l'étranger, les infâmes! Mais ce portrait, de qui le tenez-vous?

chent au papier-monnaie de la Turquie et à son retrait. Une intrigue dangereuse a évidemment travaillé à nuire à cette affaire dès le moment où elle a été soumise à l'attention du gouvernement ottoman, et on en est encore à pouvoir juger jusqu'à quel point le crédit et les intérêts du pays ont été sacrifiés pendant la conduite incertaine qu'on a montrée. — HAVAS.

Dans une réunion des directeurs de la compagnie des Indes-Orientales tenue le 15, le colonel Sykes, membre du parlement, a été, à l'unanimité, élu Président.

Le prince de Galles a débarqué à Douvres jeudi à 11 heures, venant d'Ostende; il s'est rendu directement à l'hôtel du Lord administrateur pour y passer la nuit. Le prince est parti de Douvres le lendemain matin de bonne heure. — Havas.

#### DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Madrid, 18 décembre. — Aujourd'hui, on doit donner lecture, au Congrès du projet d'adresse en réponse au discours du Trône.

Les nouvelles de Lisbonne annoncent que le conseil municipal de cette ville a été dissout.

Le gouvernement a énergiquement refusé de communiquer à la Chambre des députés quelques documents relatifs au Charles-Georges. — Havas.

#### EXTÉRIEUR.

Tripoli de Barbarie, 28 novembre. — Le nouveau gouverneur Admed-Izzet-Pachat est arrivé à Tripoli, il y a douze jours, sur la frégate *Eceri-Djedid*; il a apporté une somme d'argent assez forte pour payer aux troupes une partie de leur solde arriérée, et pour payer entièrement ceux des soldats dont le temps de service était fini. Le surlendemain de son arrivée, son prédécesseur Othman-Pacha est parti par le même vapeur. Il emmène à Constantinople huit des chefs de la révolte de la garnison, cinq cent quarante soldats libérés, et tous les irréguliers Araoutes. Les représentants des puissances étrangères ont été lui faire leur visite d'adieu à bord, son départ ayant été fort précipité.

La peste sévit avec une nouvelle force à Beny-hazi; mais c'est surtout à Derna qu'elle fait de grands ravages; on compte jusqu'à 84 cas en six jours; sur une population de 4,000 âmes à peine. Le fanatisme des populations a créé de si grands obstacles aux mesures prises par la commission sanitaire qu'elle a dû les abandonner. L'oasis d'Aodjela est délivrée du fléau.

Comme cela était facile à prévoir, les Onerghommd, dans l'ouest de la Régence, n'ont pas tardé à se venger des pertes qu'on leur avait fait subir. Ils ont envahi le district des Nowail et du Djebel, ont tué une cinquantaine d'hommes, et enlevé tous les bestiaux.

Le célèbre voyageur Hadji Iskender (baron de Krafft) part dans quelques jours pour l'intérieur. Il va d'abord à Ghédamès, pour de là suivre la route vierge encore qui mène à Tomboctou par Ain-Salah et l'oasis de Touat. Ce voyage serait impossible à un chrétien, mais avec son titre de hadji,

l'audacieux touriste a toute chance de réussite. — Havas.

#### FAITS DIVERS.

On lit dans le *Moniteur*:  
Le gouverneur de la Réunion, écrit, sous la date du 8 novembre 1858:

« Le volcan de l'île de la Réunion est en ce moment en pleine irruption, sans cependant que cet état de chose inspire la moindre inquiétude à la population, car le pays n'est pas ordinairement sujet à des tremblements de terre. Lorsqu'ils ont lieu, ils ne produisent que des effets peu sensibles.

» Depuis la semaine dernière, un torrent de lave en ébullition se dirige vers la mer; la communication par l'arrondissement du Vent est aujourd'hui complètement interceptée, la lave a franchi la route impériale sur une étendue d'environ quatre cents mètres, et s'élève, sur ce point, à une hauteur de trois ou quatre mètres. Elle est parvenue à la mer depuis hier.

— Les vaisseaux composant l'escadre de la Méditerranée et qui se trouvent au mouillage sur la rade de Toulon se sont rangés, le 15, sur deux lignes. Après cette manœuvre, la position que la division navale russe devait occuper en jetant l'ancre, a été désignée d'avance. Dès que le vaisseau-amiral qui portait le grand-duc Constantin a été signalé comme entrant dans le Goulet, la batterie de la Grosse-Tour a fait un salut de 21 coups de canon. A ce signal, tous les bâtiments présents sur rade et dans le port, les établissements et les forts de la côte ont dû hisser le petit pavois, et une salve d'artillerie de 21 coups a été tirée par les batteries des vaisseaux.

— La ville de Lyon vient de donner au Louvre un superbe coq gaulois antique et en bronze, de grandeur naturelle et d'un beau travail, amené par la drague qui draguait la Saône. On l'a placé dans le musée Charles X, avec le bronze romain.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

L'Académie de Législation, à Toulouse, a tenu, le 5 de ce mois, sa séance publique annuelle. C'est une grande solennité dans le pays en même temps qu'elle célèbre la fête de Cujas, l'Académie proclame les lauréats des concours qu'elle a ouverts, et leur distribue les récompenses promises.

Cette année, un de nos concitoyens, M. Gustave d'Espinay, substitut à Saumur, figurait en vainqueur dans cette fête. Il était couronné pour cette question: de l'influence du droit féodal sur le droit civil. En 1857, elle avait été soumise au concours, mais n'ayant pas été traitée convenablement le prix avait été réservé. Elle avait été mise de nouveau au concours en 1858. M. d'Espinay, par un travail, dit l'Audience, de recherches consciencieuses, d'érudition vraie et de sage critique, a mérité pour la seconde fois d'être proclamé lauréat de l'Académie. — Son mémoire ne contient pas moins de 940 colonnes in-folio.

Depuis deux mois, chaque soir amenait un vol de linge et effets mobiliers, dans le quartier de Nantilly, à Saumur; la plupart des victimes de ces

vols les souffraient sans se plaindre; enfin, depuis quelques jours, les objets soustraits ayant plus de valeur, des plaintes ont été adressées à M. le Commissaire de police, qui, à la suite d'une perquisition, chez une femme étrangère à la ville, habitant Nantilly depuis deux mois seulement, a saisi, en grande partie, le linge et les effets provenant de plus de 20 vols différents; l'auteur de ces délits est arrêté préventivement.

M. le ministre de l'intérieur a adressé aux préfets la circulaire suivante.

« Monsieur le préfet, la question de savoir à qui doit être attribué le prix des parcelles de terrain retranchées, par voie d'alignement, des routes impériales ou départementales, dans la traverse des villes et bourgs, a donné lieu à des difficultés dans plusieurs départements. Les administrations des finances, des travaux publics et de l'intérieur, différant d'opinion sur la solution à donner à cette question, j'ai cru devoir consulter le conseil d'Etat, qui, dans sa séance du 20 juillet dernier, a émis l'avis suivant:

» Le conseil d'Etat, consulté par les ministres de l'intérieur, des finances et des travaux publics, sur la question de savoir à qui, de l'Etat, des départements ou des communes, appartient le prix des parcelles de terrain détachées des routes impériales ou départementales, par voie d'alignement, dans la traverse des villes et bourgs, et cédées aux propriétaires riverains;

» Vu les pièces communiquées par le ministre de l'intérieur, et notamment la correspondance entre les ministres de l'intérieur, des finances et des travaux publics, l'avis du conseil d'administration de l'enregistrement et des domaines, en date du 5 février 1850;

» Vu, etc.;

» Considérant qu'en règle générale, les terrains dépendant des routes impériales appartiennent à l'Etat, comme ceux des routes départementales appartiennent aux départements;

» Considérant, toutefois, que lorsque ces terrains ont antérieurement fait partie des rues, dans la traverse des villes ou bourgs, et ont été, par conséquent, propriété communale, le droit de l'Etat ou du département, qui s'est formé par l'effet d'une affectation gratuite à la voirie impériale ou départementale, ne peut survivre à cette affectation; que si l'affectation vient à cesser pour certaines parcelles, par l'effet de l'alignement, le droit de la commune sur ces parcelles reprend toute sa force;

» Considérant que ces principes ont été reconnus, au nom du Gouvernement, dans la discussion du 24 mai 1842;

» Est d'avis:

» Que les parcelles retranchées des routes impériales et départementales, par voie d'alignement, sont la propriété de l'Etat ou du département, sauf le cas où il serait établi que ces parcelles auraient fait partie antérieurement de la voirie municipale.

Cet avis, qui est de tous points conforme à la doctrine de mon administration, me paraît devoir mettre un terme aux difficultés actuellement pendantes en cette matière. Désormais, toute la ques-

— De ma sœur.  
— Votre sœur!... Quel est votre nom?  
— Michel Lenoir.

— Michel Lenoir!... Mais alors votre sœur s'appelait Marguerite.

— Vous avez connu ma sœur!... Qui donc êtes-vous, Monsieur?

— Ne voyez-vous donc pas, reprit une voix douce et vibrante, une voix de femme, que vous avez devant vous le marquis de Kernisec?... Quel autre qu'un fils tremblait d'émotion devant cette sainte image? Quel autre aurait le droit de vous demander comment elle est entre vos mains?

— Marie! s'écria Michel, qui s'était brusquement retourné et qui avait aperçu sa fille arrêtée sur le seuil de la chambre secrète... Dit-elle donc vrai? ajouta-t-il en se tournant vers l'étranger.

Mais celui-ci ne répondit pas. A genoux et les mains tendues vers le portrait, il restait silencieusement absorbé dans une contemplation mystérieuse: on n'entendait que ses sanglots. Enfin, surmontant sa douleur:

— Ma mère! ma bonne et sainte mère, dit-il, vous que j'ai tant pleurée, vous que je pleure tous les jours; vous que je n'ai pu sauver, et que j'aurai voulu venger, je vous revois donc enfin avec votre doux sourire, avec cet air de bonté et d'indulgence que je trouvais toujours en vous!

Il se tut de nouveau, et les deux autres personnages

respectèrent sa douleur. Au bout de quelques instants, le marquis se releva par un effort surhumain. Brisé par les émotions, il s'approcha en chancelant du portrait de sa mère, le couvrit de pieux baisers, puis retombant sur une chaise, épuisé et vaincu.

— Cette chère enfant, s'écria-t-il quand il put parler, et en souriant à Marie, à tout deviné avec son cœur, et je l'en remercie. Oui, je suis le marquis Armand de Kernisec, l'officier émigré, l'échappé de Quiberon, le proscrit; le fugitif, celui que demain peut-être le Directoire vovera à l'exécution publique.

— Que nous importent le Directoire et ses décrets! répondit Michel; ici vous êtes en sûreté, monsieur le Marquis; et maintenant je ne doute plus de votre salut, car votre mère vous protège. Dieu l'a entendue!

— Et c'est Dieu, dont les voies mystérieuses nous guident sans que nous nous en doutions, qui a voulu que je fusse sauvé par vous pour lier à jamais nos deux existences. Dieu a fait le fort l'obligé du faible. Dieu a prouvé à celui qui tirait tant de vanité de sa naissance qu'il y a une noblesse qui vaut mieux encore que celle du sang: c'est celle du cœur. Mais ce portrait, comment se trouve-t-il, ici?

— Mon Dieu, monsieur le Marquis, reprit le cordonnier, c'est bien simple: ma sœur était depuis son enfance au service de votre famille, et quand la tempête se déchaîna, elle n'oublia pas ce qu'elle devait à ceux qui l'avaient accueillie. Vous étiez allé rejoindre à Coblenz

les princes, frères du Roi; votre frère aîné, le jeune marquis de Kernisec, lieutenant d'artillerie et plus âgé que vous de deux ans, était resté à son régiment de La Fère, faisant tête à l'orage, et se flattant que l'orage s'apaiserait. Mais le moment arriva où les officiers n'étaient plus maîtres de la troupe, et un beau jour le jeune lieutenant rentra au manoir paternel, furieux et découragé... La Vendée se levant, il suivit l'exemple de la Vendée. Il appartenait à une arme où les chefs expérimentés manquaient, et il fut accueilli avec d'autant plus d'enthousiasme, que ses secours étaient plus nécessaires. A l'attaque de Nantes, il était auprès de Cathelineau, et la même décharge les frappa tous deux mortellement.

— Oui, je le sais, répondit le marquis. Il est mort comme il avait vécu, fidèle à Dieu, fidèle au Roi, fidèle à son nom!

— Mais ce ne pouvait être impunément qu'un Kernisec tombait glorieusement, et qu'un autre combattait sur les bords du Rhin. Ne pouvant plus rien sur l'un et ne pouvant pas s'emparer de l'autre, la République irritée voulut se venger sur la mère de la résistance que les fils lui opposaient ou lui avaient opposée. M<sup>me</sup> la Marquise, malgré les supplications de Marguerite et de ses autres serviteurs, n'avait jamais voulu quitter son château. Plus d'une fois les autorités de la ville voisine avaient essayé de s'abattre sur cette vieille demeure, et toujours elles avaient été arrêtées par l'attitude fière et menaçante des paysans. Enfin des ordres furent si précis, qu'il fallut se

tion à examiner, dans les affaires de cette nature, est de savoir si les parcelles de terrains vendues aux riverains faisaient partie de la voirie municipale antérieurement au classement des traverses comme routes impériales ou départementales. Le prix de la cession devra être versé dans la caisse de la commune, de l'État ou du département, suivant que ce point de fait sera résolu affirmativement ou négativement.

Recevez, etc.

Le ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur.

Signé : DELANGLE.

Des ordres transmis du ministère de la guerre dans les départements fixent à la seconde quinzaine de février l'ouverture des opérations du tirage pour la classe 1858.

Des inspecteurs généraux des ponts-et-chaussées sont ou vont être envoyés, dit-on, sur divers points du territoire, afin d'apprécier les travaux entrepris sur le cours de nos principaux fleuves. M. Belin est chargé spécialement de cette mission pour ce qui regarde les améliorations de la Basse-Loire.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE.

PROGRAMME DU CONCERT

Du 22 décembre 1858, huit heures du soir.

PREMIÈRE PARTIE.

1. Ouverture de *Tancrède*. . . . . ROSSINI.
2. Cantique de Noël, avec accompagnement d'orgue-mélodion. . . . . Ad. ADAM.
3. Fantaisie sur des motifs de *la Fille du Régiment*, solo pour violon, avec accompagnement de piano, exécuté par M. Le Brun, 1<sup>er</sup> violon solo de l'Académie impériale de musique. . . . . ALARD.
4. Air de *la Sémiramide*, chanté par M<sup>lle</sup> Grammont, du Conservatoire impérial de musique. . . . . ROSSINI.
5. Air d'église de *Stradella*, pour corne, piano et orgue. . . . . LEFÈVRE-WÉLY.
6. Prière de *Moïse*, chœur avec accompagnement d'orchestre. . . . . ROSSINI.

DEUXIÈME PARTIE.

1. Ouverture du *Cheval de Bronze*. . . . . AUBER.
2. *Marguerite*, romance chantée par M<sup>lle</sup> Grammont. . . . . AUDRAN.
3. Grandes variations, — duo pour piano et violon, exécuté par M. Lebrun et M<sup>lle</sup> Grammont. . . . . OSBORNE et DE BÉRIOT.
4. Couplets de *Galathée*, chantés par M<sup>lle</sup> Grammont. . . . . MASSÉ.
5. Fantaisie sur des motifs originaux; solo pour violon, avec accompagnement de piano, exécuté par M. Lebrun. . . . . LEBRUN.
6. Chœur d'introduction de *Moïse*, avec accompagnement d'orchestre. . . . . ROSSINI.

Il sera fait entre les deux parties une quête au profit des pauvres.

VILLE DE SAUMUR.

PROJET de vente d'une maison sise à Saumur, rue du Palais-de-Justice, n° 5.

L'Administration municipale de Saumur, spécialement autorisée par délibération du Conseil du 11

décembre 1858, est dans l'intention de vendre une maison, appartenant à la commune et sise à Saumur, rue du Palais-de-Justice, n° 5.

Une enquête de commodo et incommodo sur le projet de vente dont il s'agit, est ouverte à la mairie de Saumur, par M. le juge de paix du canton sud, spécialement commis à cet effet.

Les pièces relatives à l'affaire sont déposées au secrétariat de la mairie où il pourra en être pris connaissance tous les jours, de midi à 4 heures (dimanches et fêtes exceptés) jusqu'au 5 janvier 1859.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 21 décembre 1858.

Le maire, député aux Corps-Législatif, LOUVET.

VILLE LE SAUMUR.

Le Maire de la ville de Saumur donne avis de la remise aux vendredis 24 et 31 décembre 1858, des deux derniers marchés dudit mois, à cause des fêtes de Noël et du jour de l'an.

Hôtel-de-Ville, le 18 décembre 1858.

Le maire, LOUVET.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Madrid, 19 décembre. — La réception faite à M. Barrot, ambassadeur de France, a été très-brillante. Les discours échangés sont remplis de protestations d'amitié entre les deux pays.

Le projet d'adresse en réponse au discours du Trône de la Chambre des députés, applaudit à toutes les pensées émises par le gouvernement. — Havas.

Administration de l'Enregistrement et des domaines.

SUCCESSION EN DÉSHERÉCE.

Par jugement du Tribunal civil de première instance de Saumur (Maine-et-Loire), en date du 26 août 1858, l'administration de l'Enregistrement et des Domaines a été envoyée en possession provisoire des biens de la succession de Léon BONAFOUS, enfant naturel, employé des contributions indirectes, domicilié à Saumur, décédé, veuf de Marguerite Dulong, à l'asile des aliénés de Sainte-Gemmes-sur Loire, le 4 décembre 1855, et a été autorisée à faire les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code Napoléon.

Saumur, le 21 décembre 1858.

Le Receveur des Domaines, LINACIER.

Les Plumes-Dupré sont toujours en très-grande vogue. En effet, il suffit d'en faire usage une seule fois pour en reconnaître la supériorité sur tous les autres genres de plumes métalliques. L'ingénieux système de réservoir inventé par M. Dupré (*Plumes expéditives*) est une innovation heureuse et simple à la fois. Permettant de faire une grande quantité de lignes sans reprendre d'encre, et l'excellente qualité de la plume y aidant, on est étonné de la facilité avec laquelle on fait les traits les plus fins et les plus purs.

On obtient également des résultats surprenants

avec les plumes du même inventeur connues sous le nom de *Plumes à pointe coulante*. Elles sont moins chères que les premières et d'une grande économie pour les personnes qui écrivent souvent. Ce système est aussi ingénieux que le premier, et es deux font le plus grand honneur à M. Dupré, qui a su, dans ses produits, allier la qualité supérieure au bon marché. Nous connaissons des bureaux où l'on n'écrivait encore presque exclusivement qu'avec des plumes d'oie, ne pouvant en employer d'autres, lorsque les Plumes-Dupré ont paru, l'essai en a été fait, et il est resté couronné d'un plein succès : depuis lors elles y sont en usage. La fabrication, quoique établie sur une grande échelle, suffit à peine à la consommation. Avant peu on en verra dans toutes les mains. Nous pensons donc rendre un véritable service à nos lecteurs en les leur faisant connaître : car qui n'est flatté d'écrire avec une bonne plume? (Voir aux annonces.)

PATE DE REGNAULT AINÉ.

Son efficacité contre les rhumes, catarrhe, enrouement, grippe et irritation de poitrine est prouvée par quarante années de succès.

Un rapport officiel, en date du 31 janvier 1844, constate qu'il n'entre pas d'opium dans sa composition.

Sa vogue, que l'on peut appeler universelle, a fait surgir des contrefaçons et des imitations qui ont été condamnées par les tribunaux de Paris et de Lyon.

Pour n'être pas trompé sur l'origine de cette Pâte pectorale, il faut s'assurer que l'étiquette de la boîte porte la signature REGNAULT AINÉ, inventeur. — Une instruction est jointe à chaque boîte. — Dépôts : à Paris, rue Caumartin, 45, et dans toutes les bonnes pharmacies de la France et de l'Étranger. (565)

Marché de Saumur du 18 Décembre.

Froment (hec. de 77 k.)	14 15	Graine de colza	—
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k.	13 60	— de lin	24
Seigle	8	Amandes en coques	—
Orge	9 20	(l'hectolitre)	—
Avoine (entrée)	11 23	— cassées (50 k.)	50
Fèves	42	Vin rouge des Cot.	—
Pois blancs	26	— compris le fût	—
— rouges	22	1 <sup>er</sup> choix 1858	—
Cire jaune (50 kil)	253	2 <sup>e</sup>	90
Huile de noix ordin.	53	3 <sup>e</sup> (a)	70
— de chenevis	49	— de Chinon	60
— de lin	49	— de Bourgueil	90
Paille hors parrière	36 50	Vin blanc des Cot.	—
Foin . . . id.	104	1 <sup>re</sup> qualité 1858	—
Luzeine (droits com)	105	2 <sup>e</sup>	60
Graine de trelle	62	3 <sup>e</sup> (a)	53
— de luzeine	50	— ordinaire	—

(a) Prix du commerce.

BOURSE DU 18 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 10 cent. — Ferme à 73 40

4 1/2 p. 0/0 baisse 05 cent. — Ferme à 96 75

BOURSE DU 20 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Ferme à 72 95

4 1/2 p. 0/0 baisse 20 cent. — Ferme à 96 35

P. GODET, propriétaire-gérant.

résigner à obéir. On réunit des troupes. Un beau matin, le village fut isolé du château, et la communication était si bien interceptée, qu'aucun secours ne pouvait arriver. On avait réuni toutes les armes, infanterie, cavalerie et artillerie, pour prendre une pauvre et sainte femme. Tout cela ne put se mettre en route sans donner l'éveil. M<sup>lle</sup> la marquise de Kernisec fut prévenue à temps; mais les nouvelles instances qu'on fit, pour l'engager à fuir, furent aussi inutiles que les premières. « C'est ici que mon mari est mort, répondit-elle simplement, c'est ici que je mourrai. » Puis se tournant vers sa sœur : « Pour toi, ma bonne Marguerite, ajouta cette sainte femme, tu vas partir. » Ma sœur refusait. M<sup>lle</sup> la Marquise sourit de son dernier sourire, hélas ! attira vers elle sa fidèle servante et lui parla bas quelques instants. Que lui dit-elle ? nul ne l'a jamais su. Ma sœur s'inclina respectueusement et obéit, emportant avec elle, d'après les ordres de sa maîtresse, le portrait que voici ; elle s'échappa par le parc du château, gagna les landes et arriva, haletante et épuisée, à la chaumière paternelle. Plus tard, elle me rejoignit à Nantes, où j'étais établi, gardant toujours son précieuse dépôt.

Armand de Kernisec tourna de nouveau ses regards vers ce portrait adoré.

— Oui, continua Michel, c'était un dépôt, un dépôt confié à ma sœur pour vous être remis quand on vous retrouverait... c'est tout ce que je sais. Marguerite me l'a répété trop souvent pour que je l'aie oublié : c'est son

héritage, disait-elle, ne l'oubliez pas !

— Mais ma mère !... parlez-moi de ma mère ! s'écria Armand.

— Hélas ! c'est une triste histoire. Quand les soldats arrivèrent, escortant ceux qui avaient un mandat, ils trouvèrent les portes du château ouvertes; ils craignirent un piège et n'avancèrent qu'en hésitant. La cour était déserte; partout régnait un silence de mort. Déjà les hommes de la loi — car c'étaient ainsi que s'intitulaient les satellites de la Convention — croyaient que leur proie s'était échappée, et ils frémissaient de colère, lorsque tout-à-coup le son d'une petite cloche se fit entendre; ils se dirigèrent vers le côté d'où partait ce bruit et arrivèrent à la chapelle, dont les portes étaient fermées. Une invisible main sembla faire tourner sur leurs gonds les battants antiques et toujours révérs au saint lieu. La chapelle était illuminée comme dans ses beaux jours; le prêtre était à l'autel, tourné vers les assistants, tenant d'une main le calice, et de l'autre l'hostie consacrée; agenouillés, à ses pieds, se trouvaient M<sup>lle</sup> la Marquise et tous ses serviteurs. Le prêtre, un vieillard vénérable, enfant de la Bretagne et brave comme tout vrai Breton, descendit tranquillement les marches de l'autel et distribua à ces pauvres affamés le pain de la vie immortelle. Devant ce spectacle inattendu, devant ce calme héroïque et cette piété si sincère, les pourvoyeurs de l'échafaud s'arrêtèrent et demeurèrent immobiles, n'osant franchir le seuil de la chapelle. On aurait dit que l'ange

du Seigneur, celui auquel il confie sa vengeance dans ses jours de justice, leur en barrait l'entrée avec son glaive silencieux et attendris. Ils retrouvaient la piété de leur enfance, cette pitié que le malheur des temps avait endormie, mais qu'il n'avait pas éteinte. Lorsque la cérémonie fut finie, quand les dernières prières furent prononcées, M<sup>lle</sup> la Marquise se leva d'un air calme et tranquille, et s'adressant à cette foule, devenue aussi humble qu'elle était menaçante d'abord :

— Que voulez, Messieurs, s'écria-t-elle, que cherchez-vous ici.

— Au nom de la loi, citoyenne, lui répondit le plus hardi, nous l'arrêtons.

— La loi, répondit votre mère avec un sourire triste, la loi est depuis longtemps bannie de la France; vous l'avez remplacée par la terreur. Mais qu'importe! où est votre mandat?

— Le voici, répliqua le chef des agents en le présentant.

— Il ne concerne que moi, fit observer M<sup>lle</sup> la Marquise après l'avoir parcouru. . . . Alors tous ceux qui sont auprès de moi sont libres?

— Ils ont désobéi à la loi, dit brutalement le chef.

— Mais ils ont obéi à Dieu! Dénoncez-les, et quand vous aurez légalement le droit de sévir, vous sévirez. Quant à moi, je suis prête à vous suivre, car je vous attendais. (La suite au prochain numéro.)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire  
à Saumur.

**FONDS A PLACER**  
Diverses sommes sur hypothèque.

**A LOUER PRÉSENTEMENT,**  
UNE MAISON ET JARDIN,  
Sise aux Récollets.  
S'adresser à M<sup>me</sup> veuve SOULARD.

**A VENDRE**  
**UNE MAISON,**  
Sise Grand'Rue, 12.  
S'adresser à M. PIETTE, architecte,  
rue Bodin, 12, ou à M<sup>e</sup> LEROUX,  
notaire.  
Il y aura toute facilité pour les paie-  
ments. (719)

**A VENDRE ou A LOUER**  
Une MAISON, sise au Petit-Puy.  
S'adresser à M. JOUFFRAULT.

**A LOUER PRÉSENTEMENT**  
UNE PETITE  
**MAISON BOURGEOISE**  
Frachement restaurée  
Située rue du Petit-Maure, près les  
Bains et la Caisse d'épargne.  
S'adresser à M. LEROY, à côté.

**M<sup>me</sup> JEUNETTE-LEMOINE,**  
Brodeuse, quai de Limoges, 159,  
A l'honneur de prévenir qu'elle  
vient de recevoir un joli assortiment  
d'articles pour étrennes: toute espèce  
de petits ouvrages en tapisserie et en  
broderie. Elle brode sur soie et ve-  
lours; elle dessine; et possède un joli  
choix de laine pour capeline. (635)

**POUDRE DE ROGÉ,** pour préparer soi-même la *Limonade purgative gazeuse*.  
à 50 grammes de citrate de magnésie de Rogé. Cette  
limonade, approuvée par l'Académie impériale de médecine de Paris, le 27 mai  
1847, est d'un goût très-agréable et purge aussi bien que l'eau de sedlitz.  
La Poudre de Rogé se conserve indéfiniment, ce qui permet d'en avoir tou-  
jours chez soi, pour s'en servir au moment du besoin. Elle est adoptée par les  
premiers médecins de Paris, et d'un usage tout-à-fait populaire.  
L'étiquette porte la signature Rogé, inventeur, et l'empreinte des médailles  
qui lui ont été décernées par le gouvernement. Une instruction est jointe à cha-  
que flacon. — Dépôt à Paris, rue Vivienne, 12; à Saumur, chez M. DAMICOURT.

12 ANS DE SUCCÈS ET 10 MÉDAILLES DE RÉCOMPENSE

# MOUTARDE-DIAPHANE

MAISON succursale Usine à vapeur et Maison à Bordeaux MAISON succursale  
8, r. Paradis Poiss. PARIS. DÉPÔT MARSEILLE.

Dans toutes les principales maisons de comestibles de France et de l'étranger.

**A VENDRE**  
Une très-belle JUMENT POULI-  
NIÈRE, pur sang anglais, pleine de  
Trippien.  
S'adresser à M. L'ADJUDANT du ma-  
nége de l'Ecole de cavalerie. (628)

**Découverte incomparable par sa vertu.**  
**EAU TONIQUE**  
**PARACHUTE DES CHEVEUX**  
De CHALMIN, chimiste.  
Cette composition est infaillible pour  
arrêter promptement la chute des che-  
veux; elle en empêche la décoloration,  
nettoie parfaitement le cuir chevelu,  
détruit les matières grasses et  
pellicules blanchâtres; ses proprié-  
tés régénératrices favorisent la repro-  
duction de nouveaux cheveux, les  
fait épaissir et les rend souples et bril-  
lants, et empêche le blanchiment; CA-  
RANTIE. — Prix du flacon 5 francs.  
Composée par CHALMIN, à Rouen,  
rue de l'Hôpital, 49. — Dépôt à Sau-  
mur, chez M. BALZEAU, coiffeur-par-  
fumeur, rue St-Jean.  
PRIX DU POT: 3 FR. (8)

**COLLE BLANCHE LIQUIDE.**  
Cette Colle s'emploie à froid. Elle  
remplace avec avantage la colle de  
pâte, la colle forte, la colle à bouche,  
etc., etc. On peut s'en servir pour car-  
ton, porcelaine, verre, marbre, bois,  
fleurs, etc., etc.  
Prix du flacon 50 cent.  
Dépôt à Saumur, chez M. LECOT-  
TIER, relieur, rue du Marché-Noir,  
12, et à Paris, chez M. GAUDIN, 6,  
rue Mezières, pour vente en gros.

**PATRY,** place St-Pierre,  
n° 18, tambour de ville et af-  
ficheur.



## TOPIQUE PORTUGAIS

de C. ROUXEL.



3, rue du Puits-Blancs-Manteaux, à Paris.

LE COURONNEMENT et les BLESSURES PAR HARNAIS arrêtent souvent le travail  
des animaux domestiques et leur font perdre leur valeur.  
LE TOPIQUE PORTUGAIS, médicament thérapeutique d'une efficacité  
reconnue, remédie à ces inconvénients. — Il guérit en deux ou trois jours et  
fait REPARAÎTRE LE POIL A LA PLACE BLESSÉE OU MALADE. — Il agit avec non  
moins d'empire sur les MOUTONS malades du PIÉTAÏN et sur les BŒUFS et VACHES  
affligés de la LIMACE.  
LE TOPIQUE PORTUGAIS est le SEUL SANS CONCURRENCE.  
Dépôt: chez MM. les pharmaciens, à Saumur. (512)

**Médaille de prix à l'Exposition de Laval (1857), pour les  
deux systèmes de plumes ci-après:**  
DEUX BREVETS D'INVENTIONS POUR 15 ANS, s. g. d. g.

## PLUMES-DUPRE,

**DITES EXPÉDITIVES.** Douceur, durée et beauté d'écriture: 40 lignes sans repre-  
dre d'encre. La boîte, contenant 50 plumes, 1 franc;  
la douzaine, 25 centimes.

## PLUMES-DUPRÉ,

**DITES A POINTE COULANTE.** Douceur et beauté d'écriture. 20 lignes sans  
repandre d'encre. La boîte, contenant 50 plumes,  
60 centimes; la douzaine, 20 centimes.

Dépôt, pour l'arrondissement, chez M. LECOTTIER, relieur, rue du Marché-Noir  
à Saumur, et dans toutes les villes de France. (647)

BUREAUX,  
Rue St-Joseph, 20,  
A LYON.

# LA FRANCE

ABONNEMENT:  
Un an . . . 9 fr.  
Six mois . . 5

## LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE.

DIRECTEUR: Adrien PELADAN.  
Ancien rédacteur en chef de l'Étoile du Midi, de plusieurs académies.

Défendre les vérités éternelles, glorifier le Bien, le Vrai, le Beau, exalter  
les nobles caractères, les sentiments sublimes, flétrir les penchants mauvais,  
restaurer les croyances, ranimer les énergies de l'âme, interpréter vivement  
cette synthèse de tous les principes qui élèvent par des travaux dûs à la plume  
d'écrivains d'élite: tel est, en abrégé, le programme de la *France Littéraire*,  
qui paraît le samedi, et qui renferme au bout de l'année la matière de 25 vol.

ABONNEMENTS: Bureaux à Paris, rue de Richelieu, 45. ABONNEMENTS:  
Paris . 6 f. 50 c. Paris . 6 f. 50 c.  
Dép. . 7 50 LES DÉP. . 7 50

## CENT MILLE FEUILLETONS ILLUSTRÉS

Paraissant deux fois par semaine.  
UN ROMAN COMPLET POUR 5 CENTIMES.

Le journal LES CENT MILLE FEUILLETONS ILLUSTRÉS est la seule  
publication donnant dans chacun de ses numéros, c'est-à-dire pour cinq centimes,  
un ROMAN COMPLET, ILLUSTRÉ. Le traité passé avec la Société des Gens de Lettres  
permet au Directeur de donner les œuvres choisies des romanciers les plus  
remarquables de notre époque.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

ABONNEMENTS  
Un an, 6 mois.  
PARIS . . . . . 15f. 8f.  
DÉPARTEMENTS . . . 13f. 10f.  
Corse, Algérie }  
Étranger, selon le tarif }  
postal.

6<sup>e</sup> Année. — DEUX numéros par mois AU LIEU D'UN, sans augmentation de prix.

# LA FRANCE ÉLÉGANTE

JOURNAL DES DAMES ET DES SALONS.

BUREAUX A PARIS  
Rue Ste-Anne, 64.

Envoyer franco au Di-  
recteur un bon de poste  
ou sur Paris, ou s'adresser  
aux Libraires et aux Mes-  
sageries.

La France élégante, voulant justifier par tous  
les sacrifices en son pouvoir la place qu'elle a su prendre  
au premier rang des publications du même genre, vient  
d'inaugurer sa sixième année d'existence par la réalisation  
d'améliorations dont l'importance ne peut manquer de  
lui valoir un grand nombre de sympathies nouvelles. —  
Renonçant à toutes ces primes plus ou moins trompeuses,  
à l'aide desquelles le public a été trop souvent dupé, la  
France élégante a trouvé, dans son succès euro-  
péen, le secret de paraître deux fois par mois au lieu  
d'une, et non-seulement de doubler, par le seul fait de  
sa périodicité plus fréquente, nombre et la valeur des  
annexes de broderies, de gravures et de musique, mais  
encore de donner à sa rédaction un éclat que chercherait  
vainement à atteindre toute publication rivale.

La France élégante publie, dans le courant de  
chaque année: — 1<sup>o</sup> 24 numéros, format grand in-8<sup>o</sup>,  
édition de luxe, texte encadré et avec une couverture de  
couleur; — 2<sup>o</sup> 28 à 30 gravures de modes inédites,  
coloriées et dessinées par M<sup>me</sup> Héloïse LELOIR; — 3<sup>o</sup>  
15 planches de dessins de broderies par les premiers  
dessinateurs en ce genre; — 4<sup>o</sup> 15 planches de pa-  
trons de robes, manteaux, chapeaux, lingerie, vête-  
ments d'enfants; — 5<sup>o</sup> 4 à 6 planches de tapisserie co-  
loriée ou de dessins pour crochet, filet et tricot; — 6<sup>o</sup>  
Environ 40 morceaux de musique, de chant et de piano;  
— 7<sup>o</sup> et une multitude d'ouvrages de fantaisie en tous les  
genres pour dames et demoiselles.  
Quant à sa rédaction, il suffira de citer les noms qui figu-  
rent dans ses colonnes pour nous dispenser de tout éloge.

C'est ainsi qu'après avoir publié BERTHE, par Pierre  
ZACCONE, elle a commencé, le 15 septembre dernier, un  
des plus charmants romans de Paul FÉVAL, intitulé  
le CAPITAINE SIMON. Immédiatement après, viendront  
successivement DELPHINE, par M<sup>me</sup> Clémence ROBERT,  
puis un roman de MÉRY, puis des Nouvelles de MM. Jules  
SANDEAU, Elie BERTHET, Edmond ABOUT, Alfred des  
ESSARTS, PONSON DU TERRAIL, Etienne ENAULT, Jules  
KERGOMARD, M<sup>me</sup> Anaïs SÉGALAS, la comtesse DASH,  
Maria DELCAMPRE, etc., etc.  
On peut donc affirmer sans exagération qu'il n'est  
pas de recueil qui puisse offrir de pareils avantages à ses  
abonnés.

En cours de publication depuis le 15 septembre: LE CAPITAINE SIMON, par Paul FÉVAL.  
On s'abonne en adressant un bon sur la poste à l'ordre du Directeur de la FRANCE ÉLÉGANTE, rue Sainte-Anne, 64, à Paris.